

Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Paris, le 21 novembre 2022

COMMUNIQUÉ

Calendrier 2023 des appels à projets du MEAE en soutien à la coopération décentralisée

En 2023, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ouvre plusieurs appels à projets (AAP) en soutien à la coopération décentralisée :

Les AAP généralistes :

- AAP généraliste biennal (2023-2024): cofinancement des projets de coopération décentralisée qui ne sont pas couverts par les AAP géographiques ou thématiques. Durée des projets : 12 à 24 mois ;
- AAP « Clés en main » biennal (2023-2024): ouvert aux associations de collectivités territoriales pour la mise en œuvre de projets de coopération décentralisée associant au moins 3 CTF. Durée des projets : 12 à 24 mois.

Les AAP thématiques:

- **Jeunesse IX (annuel) :** soutien des initiatives de coopération décentralisée en matière de jeunesse et de volontariat, d'éducation de base et de formation professionnelle ;
- **Sport (annuel):** destiné à l'encouragement des pratiques sportives par les collectivités territoriales à l'approche des Jeux Olympiques et Para-olympiques de Paris 2024.
- Egalité femmes hommes (biennal): soutien à des projets dont l'objectif principal est la lutte contre les inégalités femmes hommes dans le monde. Durée des projets : 12 à 24 mois.
- Numérique inclusif et responsable: soutien à des projets en faveur de l'accessibilité numérique, de la réduction de son impact environnemental et d'un numérique protecteur, au service des citoyens et des citoyennes. Lancé pour la 1ère fois en septembre 2022, cet AAP est encore ouvert jusqu'au 28 décembre 2022.
- **Sécurité alimentaire : Nouveau !** soutien à des projets visant à accroître le niveau de sécurité alimentaire, par le biais de la mise en place de systèmes





- alimentaires durables basés sur la territorialisation des productions et des circuits courts.
- Patrimoine et coopération décentralisée : Nouveau! conçu en collaboration avec Sites et Cités remarquable, cet AAP vise à soutenir les projets en matière de préservation et de valorisation du patrimoine bâti et/ou naturel.

Les AAP géographiques:

Soutien aux projets de coopération décentralisée répondant à des priorités partagées avec l'Etat partenaire, qui est parfois cofinanceur.

- En 2023 → le Sénégal; le Liban; la Tunisie; le Maroc; les territoires palestiniens ; le Mexique ; le Québec ;
- Nouveau! la région Amérique Latine et Caraïbes: soutien à des projets à destination de cette zone géographique (à l'exception du Mexique) dont l'objectif principal est la résilience face au changement climatique et la participation citoyenne. Durée des projets : 12 à 24 mois.

Calendrier des appels à projets

Nom de l'appel à projets	Ouverture	Clôture
Appel à projets généralistes		
Biennal 2023-2024	06/12/2022	29/03/2023
« Clés en main » biennal 2023-2024	06/12/2022	10/03/2023
Appels à projets thématiques		
Jeunesse IX	22/11/22	31/01/23
Sport 2023	22/11/22	07/02/23
Egalité femmes-hommes (biennal)	22/11/22	02/02/23
Sécurité alimentaire	25/11/2022	31/03/2023
Patrimoine et coopération décentralisée	19/12/22	24/02/23
Numérique inclusif et responsable	septembre 22	décembre 22
Appels à projets géographiques		
AAP franco-sénégalais	Dates à venir début 2023	
AAP franco-libanais biennal 2023-2024	14/12/22	07/03/23
AAP franco-tunisien	09/01/23	13/03/23
AAP franco-marocain biennal 2023-2024	14/12/22	07/03/23
AAP franco-palestinien biennal 2023-2024	19/12/22	06/03/23
AAP franco-mexicain	Dates à venir début 2023	
AAP régional Amérique Latine et Caraïbes	19/12/23	14/04/23
Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (biennie 2023-2024)	08/09/22	28/12/22



Comment préparer ma candidature ?

- 1. consulter les règlements des AAP qui présentent les attentes du ministère et les conditions d'éligibilité des projets, sur le site de France Diplomatie;
- 2. préparer son dossier à l'avance grâce à la version Word du formulaire ainsi que la version Excel pour la partie budgétaire, qui sont jointes aux règlements des AAP publiés;
- 3. prendre conseil auprès des chargé(e)s de mission de la DAECT et de vos correspondants dans les ambassades;
- 4. créer son compte sur www.cncd.fr et procéder à la mise à jour de ses données sur l'Atlas, préalable obligatoire pour candidater à nos AAP.
- → Téléchargez le guide pratique du dépôt de candidature sur la CNCD!

Contact:

Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) 57, boulevard des Invalides, 75007 PARIS 01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr



